



111

Procès-verbal de déficit ou excédent de caisse

L'an mil neuf cent soixante le trente et un jour du mois de août

Nous (1) De J.B. Luc... Comptable territorial de KIBUNGO

après unification des écritures portées au livre de caisse de ce jour avons arrêté :

les entrées de fonds à la somme de

frs 1.105.300,-
908.437,-

les sorties de fonds à la somme de

frs

et l'excédent des entrées sur les sorties à la somme de

frs 196.872,-

Le montant de l'encaisse réelle est de

frs 181.234

Il résulte du rapprochement des chiffres ci-dessus que la caisse présente

un (2) déficit de frs 19.638,- (en lettres) DEUX MILLE NEUF CENT TREIZE HUIT
FRANCS.-

Raisons supposées de cette différence :

Suite aux écritures sous poste 14 du mois d'août, en exécution de la
feuille d'observation n° 9023.05.06 (dépense concernant l'exercice clos et
non couverte par autorisation d'imputation).

En foi de quoi, nous avons dressé le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

(3)

(1) Nom, prénoms et qualité de l'agent verbalisant.

(2) Déficit ou excédent.

(3) Signature de l'agent verbalisant.

143
8

Procès-verbal de déficit ou excédent de caisse

L'en mil neuf cent soixante le huitième jour du mois de août
Nous (1) De Tuteu-Luc R.H. Comptable Territorial à
Kibungu

après unification des écritures portées au livre de caisse de ce jour avons arrêté :

les entrées de fonds à la somme de	frs	<u>1105.309</u>
les sorties de fonds à la somme de	frs	<u>908.437</u>
et l'excédent des entrées sur les sorties à la somme de	frs	<u>196.872</u>
Le montant de l'encaisse réelle est de	frs	<u>181.234</u>

Il résulte du rapprochement des chiffres ci-dessus que la caisse présente
un (2) déficit de frs 15.658 (en lettres) quinze mille six cent cinquante huit francs ;

Raisons supposées de cette différence :

huit écritures sous poste 142 du mois d'août, en exécution de la feuille
d'observation n° 4023 16.60. 1 défense envenant l'exercice clos et non
couvert par autorisation d'imputation.

En foi de quoi, nous avons dressé le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

(3)

- (1) Nom, prénoms et qualité de l'agent verbalisant.
- (2) Déficit ou excédent.
- (3) Signature de l'agent verbalisant.

à Kibungu

L'an nil neuf cent soixante

le trente et unième jour du mois Août

nous soussignés : (noms, initiales prénoms)

DE ZUTER, D.

, comptable ~~ZUTER, D.~~
comotable ~~ZUTER, D.~~ **actuel**

avons établi comme suit la situation de la caisse après l'opération comptabilisée au livre de caisse sous le N° 142

I. — DÉTAIL DE L'ENCAISSE

A. — Espèces

	Nombre	Montant	Totaux
Billets de Frs.			
1000	10	10.000	10.000
500	10	5.000	5.000
100	550	55.000	55.000
50	800	40.000	40.000
20	1000	20.000	20.000
10	1900	19.000	19.000
5	200	1.000	1.000
<hr/>			
Pièces de Frs.			
50	-	-	-
5	1600	8.000	8.000
2	2500	5.000	5.000
1	4540 17500	4.540 17500	4.540 17500
0,50	1468	734	734
0,20			
0,10			
0,05			

B. — Valeurs et encaisses des sous-comptables (détailler) :

Bons d'achat vivres Frison

12.960

Total de l'encaisse Cent quatre vingt un mille deux cent / Frs. ~~181.234,~~

II. — ARRÊT DES ÉCRITURES AU LIVRE DE CAISSE

trente quatre

194.194

Entrées de fonds : 1.105.309,- Frs.

Sorties de fonds : 908.437,- Frs.

Solde des écritures 196.872,- Frs.

III. — OPÉRATIONS RESTANT A RÉGULARISER

Recettes rejetées (total) Frs

Dépenses rejetées (total) Frs

IV. — ENVOIS DE FONDS EN COURS DE ROUTE

Détail des envois pour lesquels l'accusé de réception n'est pas rentré :

n° du de frs.

(I) Pour la remise :

Pour la reprise :

(I) Visa de l'autorité ayant assisté à la remise reprise (Nom, initiales prénoms, fonction)



(1) Mentions et signatures à remplacer éventuellement par celles du comptable d'une part et du fonctionnaire supérieur en inspection ou du contrôleur des finances.

à Kibungu
 L'an mille neuf cent soixant
 le vingt sixième jour du mois d'août
 nous soussignés : (noms, initiales prénoms) De Lutten R., comptable sortant
 , comotable entrant
 avons établi comme suit la situation de la caisse après l'opération comptabilisée au livre de caisse sous le
 N° 142.

I. — DÉTAIL DE L'ENCAISSE

A. — Espèces	Nombre	Montant	Totaux
Billets de Frs.			
1000	10	10000	10000
500	10	5000	5000
100	550	55000	55000
50	800	40000	40000
20	1000	20000	20000
10	1900	19000	19000
5	200	1000	1000
Pièces de Frs.			
50	—	—	—
5	1600	8000	8000
2	2500	5000	5000
1	4540	4540	4540
0,50	1468	734	734
0,20			
0,10			
0,05			

B. -- Valeurs et encaisses des sous-comptables (détailler):

Bon Achat valeurs Païon 12.960

Total de l'encaisse Cent quatre vingt sept mille deux cent trente quatre francs Frs. 181.234

II. — ARRÊT DES ÉCRITURES AU LIVRE DE CAISSE

Entrées de fonds : 1.105.309 Frs.
 Sorties de fonds : 908.437 Frs.
 Solde des écritures 196.872 Frs.

III. — OPÉRATIONS RESTANT A RÉGULARISER

Recettes rejetées (total) Frs
 Dépenses rejetées (total) Frs

IV. — ENVOIS DE FONDS EN COURS DE ROUTE

Détail des envois pour lesquels l'accusé de réception n'est pas rentré :
 n° du de frs.....

(I) Pour la remise : Pour la reprise: (I) Visa de l'autorité ayant assisté à la remise
 reprise (Nom, initiales prénoms, fonction)

(I) Mentions et signatures à remplacer éventuellement par celles du comptable d'une part et du fonctionnaire supérieur en inspection ou du contrôleur des finances.